

TRAVAUX DES COMMISSIONS

La formation d'auxiliaire de bibliothèque ou formation élémentaire de bibliothécaire

par Pierre Bruthiaux

Bibliothèque municipale de Laxou

Les chiffres de l'année 1994-1995

Le bilan chiffré de l'année 1995-1996 ne pourra se faire qu'au terme de la formation, fin juin, c'est pourquoi les chiffres communiqués portent sur l'année précédente.

Vingt-trois centres ont formé près de 650 élèves dont 600 se sont présentés à l'examen final (7,7 % d'abandons en cours d'année). Sur les 478 personnes reçues (soit 73,5 % des élèves inscrits et 79,5 % des élèves présentés à l'examen), 53 élèves ont obtenu la mention très bien ; 86 % des effectifs sont féminins et 54 % ont un niveau scolaire inférieur au bac.

L'examen

Les épreuves orales de l'examen final sont placées sous la responsabilité des présidents de jury issus de la commission pédagogique ou du Bureau national dont chacun des membres va en région à la rencontre des centres. En effet, il est important que les responsables de l'ABF perçoivent concrètement la formation qui

est une des activités importantes de l'association.

Chaque président de jury placé en observateur des différentes épreuves rédige un rapport qui permet à la commission de se rendre compte des conditions d'examen dans chacun des centres.

Une réunion de tous les présidents de jury le 21 mai dernier a permis de faire le point et de garantir ainsi le sérieux de cet examen.

Le travail de la commission pédagogique

Contrairement à l'année passée, la commission a peu travaillé l'aspect administratif de la formation : la gestion des cours et des enseignants est assurée sans problème particulier. Cependant, il a fallu refaire le dossier d'homologation du diplôme devenu caduc. Le renouvellement d'homologation est en cours.

Le travail mené sur ce dossier a souligné la nécessité d'approfondir l'aspect évaluation de notre formation. En effet, l'ABF a des comptes à rendre aux ministères du

Travail et de la Culture, elle doit fournir un bilan pédagogique et un bilan financier.

Dans cette perspective, le questionnaire statistique adressé à chacun des centres s'accompagnera d'une demande de rapport financier.

Les épreuves de l'examen ont été revues : peu de changement en fait, seule l'épreuve d'intercalation subit quelques modifications.

Le souci constant est de proposer des épreuves en concordance avec la réalité du métier d'agent ou d'agent qualifié.

Trois groupes de travail ont mené une réflexion pédagogique : un groupe catalogue animé par Michèle Pastor et Christiane Delacour, un groupe bibliographie animé par Pascale Deligny et un groupe bibliothéconomie animé par Catherine Bosc.

Chaque groupe s'est réuni deux fois au cours de l'année pour réfléchir à la pratique pédagogique actuelle et aux évolutions à venir. Le travail dont la coordination est assurée au sein de la commission pédagogique reprendra à la rentrée de septembre.

Perspectives

Le but de cette réflexion est d'aboutir à une actualisation de l'enseignement prenant en compte la pratique des professionnels des bibliothèques, puis à l'édition de livrets pédagogiques qui seraient le complément technique et pratique du *Métier de bibliothécaire*. En effet, le nouveau *Métier* qui comme le dit Claudine Belayche dans sa préface « *est bien loin du cours élémentaire* » ne remplit plus uniquement le rôle d'un simple manuel. Même s'il reste le livre de base, il apparaît nécessaire de lui adjoindre des outils complémentaires et pratiques comme ces livrets pédagogiques dont nous parlons depuis plusieurs années et qui deviennent réalité.

En effet, après des négociations infructueuses avec le CNFPT, l'ABF a décidé de publier un premier livret pédagogique de catalogage. Il reprendra le livret proposé il y a deux ans par Françoise Hecquard, Christiane Delacour et Joëlle Hasselmann en l'actualisant et en y introduisant les supports autres que le livre.

Les groupes de travail de la commission pédagogique proposeront d'autres livrets qui devraient intéresser non seulement nos élèves mais également les candidats et les reçus des concours territoriaux. Il y a là un gros travail en perspective.

La commission pédagogique devra aussi plancher sur le dossier Médiateur du livre qui est aujourd'hui l'un des dossiers en vue dans les DRAC : quelle formation apporter à ces médiateurs ? La formation ABF correspond-elle aux besoins ?

Le dernier dossier en attente est celui de la recomposition des centres de formation dans les groupes régionaux. Des dysfonctionnements existent encore, il va falloir les étudier. Des contacts ont été pris en région parisienne et en Rhône-Alpes (très grosses régions). Des solutions sont en vue pour améliorer leur gestion et permettre à terme une meilleure répartition géographique. Après la création de centres à Lille et à Montpellier, on peut espérer la naissance de centres en Aquitaine, en Midi-Côte d'Azur et en Pays de Loire. ■